

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0782 du 14/11/2017

Arrêté du 10 octobre 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2018

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2018.

Date d'application : 01/01/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2018.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2018



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du premier semestre 2018

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation Date d'installation	Ancienne situation Grade Date de prise de rang Date d'effet	Nouvelle situation Grade Date de prise de rang Date d'effet
NATHALIE	CALPENA	860175	DDFIP DE L'ISERE	AGENT COMPTABLE SECONDAIRE DU CNRS ALPES 01/01/2018	IDIV CN 3 01/12/2015 01/12/2015	IDIV HC 1 16/12/2016 01/01/2018

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Fait à Paris, le 10 octobre 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN